

The logo for CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) in blue text.

Le **règlement n° 2016/679**, dit **règlement général sur la protection des données** est un règlement de l'Union européenne qui constitue le texte de référence en matière de protection des données à caractère personnel. Il renforce et unifie la protection des données pour les individus au sein de l'Union Européenne.

- ❖ Dans le cadre de notre activité, nous nous devons de collecter et de mettre en ligne des informations personnelles concernant vos correspondants de club et d'équipes, données qui ont été collectées avec l'accord explicite des personnes concernées. Ces données seront publiées sur page dédiée, imposant un accès sécurisé via mot de passe transmis aux responsables de Clubs.
- ❖ Nous vous garantissons que l'usage de ces données sera limité aux besoins liés à la gestion de compétitions par les instances du Volley Ball (Comité 44 VB, Ligue des Pays de Loire, et FFVB).
- ❖ Ces données seront conservées sur la durée d'une saison sportive, et détruites pour le démarrage d'une nouvelle saison. L'accès à celles-ci est limité au poste du travail du Comité VB 44, protégé par un mot de passe connu du secrétariat et du bureau directeur.
- ❖ Vous restez maîtres des données vous concernant, et pouvez à tout moment nous demander :
 - de vous préciser l'usage qui en est fait,
 - de vous faire disparaître des supports de restitution (et dans nos fichiers) si vous le souhaitez.
- ❖ Le site du Comité 44 VB dispose d'un accès sécurisé (*https*), afin de garantir la confidentialité des échanges et de l'accès aux données publiées.

<https://www.cnil.fr/fr/reglement-europeen-protection-donnees>